



Cap sur l'école inclusive
en Europe



Bonne pratique

Accueil du jeune enfant à besoins spécifiques

Tronc du module/ E

Contact : Jean- Philippe MARTY

<http://www.ifrass.net/>



1. Contexte

Etablissements d'Accueil de Jeunes Enfants de 6 mois à 6 ans

2. Objectifs.

En ce qui concerne le public accueilli, nous utiliserons les termes « enfant à besoins spécifiques » à la place d'« enfant en situation de handicap ou atteint de maladie chronique ». En effet, « on parle d'enfants à besoins spécifiques quand l'intensité des besoins, liés à la condition de l'enfant et à ses déficiences innées ou acquises, est telle qu'elle exige une modification qualitative ou quantitative importante des ressources dévolues à l'enfant » (L'inclusion des enfants en situation de handicap dans les milieux d'accueil).

Enfin, nous utiliserons le terme « inclusion » présent dans les textes officiels européens : « Elle ne consiste pas seulement à intégrer des enfants porteurs de handicap mais plutôt à créer un milieu d'accueil capable d'accepter et de prendre en compte les différences présentes chez TOUS les enfants »

(L'inclusion des enfants en situation de handicap dans les milieux d'accueil).

Cette définition amène à un changement de point de vue relativement important puisqu'il s'agit de passer de la conception où l'enfant doit s'adapter, s'intégrer, à son inverse : l'établissement se donne pour objectif d'offrir les conditions nécessaires à l'accueil de tous les enfants.

- ***Cette fiche propose les différentes étapes à prendre en compte pour « identifier les spécificités de l'accueil d'un enfant en situation de handicap ou « enfant à besoins spécifiques ».***

3. Déroulement de la " Bonne pratique".

- ***Composition des équipes :***

Enseignant et/ou AVS (Auxiliaire de Vie Scolaire), AES (Accompagnant Educatif et Social), Auxiliaire de puériculture, Educateur de Jeunes Enfants, Puéricultrice etc..

Étape 1 : Identifier les freins à l'accueil de l'enfant

Les représentations et les émotions des professionnels :

Accueillir des enfants à besoins spécifiques, dans la perception des professionnels, ne va pas de soi. Ainsi, plusieurs auteurs font le constat que cet accueil dépend souvent de la bonne volonté d'une personne plutôt que d'une conception basée sur une mission dévolue aux établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE)

Une des raisons principales aux réticences de ces accueils est un élément quasi tabou : la peur et les émotions des professionnels. En effet, le handicap se voit, il peut occasionner des déformations physiques, amener des enfants à avoir des réactions incompréhensibles notamment dans le cas de troubles du Spectre Autistique. Les enfants atteints de maladie chronique peuvent également être atteints dans leur corps.

Les auteurs disent que ces situations génèrent un sentiment de culpabilité, notamment Herrou et Korff-Sausse : « Nous sommes tous coupables, les parents de l'avoir mis au monde, les éducateurs ou les soignants d'être incapables de le guérir ou le réparer, la société de ne pas réussir à lui procurer une place digne de ce nom. Voilà pourquoi le handicap provoque un rejet qui peut revêtir les formes les plus diverses.

*Agressivité, mais aussi indifférence.
Refus, mais aussi fausse sollicitude.
Mépris, mais aussi pitié.
Ignorance mais aussi surprotection. »*

Dans un EAJE, prendre en compte ces éléments est nécessaire. En effet, nous sommes tous confrontés à ces émotions :

Dégoût, rejet, apitoiement, protection, hyperprotection ; à ces peurs. Des éléments de notre vie personnelle peuvent se rajouter.

Des questions se posent :

Que comprend l'enfant ? Que perçoit-il ? Ce questionnement qui nous renvoie à ce qui fait notre humanité, à notre perception de la norme, à « comment faire pour entrer en communication » est « normal ».

Les directions et les gestionnaires d'EAJE doivent penser à ces éléments, afin que chaque membre de l'équipe puisse s'exprimer, être entendu, exposer ses craintes, ses peurs. Dans ce travail de longue haleine, ces réactions, ces émotions pourront être mises à jour pour ensuite amener, peut-être, à une ouverture, à une volonté portée par l'équipe d'accueillir « la différence », notamment les enfants à besoins spécifiques.

L'expression d'un manque de formation

Penser l'amont de l'accueil en équipe est une priorité pour les EAJE. En effet, frein principal pour l'accueil d'enfants à besoins spécifiques est la peur de cet enfant inconnu. Cette peur se traduit en demande de formation spécifique sur le handicap. Ainsi, beaucoup de professionnels pensent qu'ils ne sont pas formés pour accueillir ces enfants. Pourtant, cette formation n'est pas forcément nécessaire : en effet, il existe une trop grande variété de handicaps et de maladies pour en faire le tour.

Des différences interindividuelles existent. Par exemple, deux enfants reconnus comme autistes sont différents dans ce qu'ils donnent à voir. C'est pourquoi, une formation sur le handicap ne peut pas prendre en compte cette diversité.

En revanche, travailler en amont sur les représentations des professionnels, sur les peurs, mais aussi sur ce que chaque professionnel peut exprimer de ses possibilités ou/ et impossibilités est premier.

En effet, certaines pathologies renvoient le professionnel à la peur de faire mal, voire à faire mal. C'est souvent le cas d'enfants accueillis et se nourrissant par gastrostomie par exemple.

Ainsi, la formation est ici pertinente pour :

- recueillir les représentations des professionnels, notamment lors de réunions d'équipe, avec une personne extérieure ;
- offrir à chaque professionnel, quels que soient son diplôme et son statut, une formation sur le développement du jeune enfant, sur le travail de l'observation ;
- rassurer les professionnels à partir de leur outil professionnel : capacité à décoder le langage non verbal par l'observation, capacité à partir de ce que donne à voir l'enfant de s'ajuster (et non à partir de la connaissance du handicap, par exemple) dans son développement réel (psychopédagogie) ;
- accompagner de manière personnalisée les professionnels de l'établissement pour l'accueil de tel enfant à besoins spécifiques. Dans ce cas, les partenariats avec les établissements du médico-social vont permettre d'informer sur l'accueil spécifique d'un enfant, de façon simple et adaptée, les professionnels.

Etape 2

Faire évoluer le regard porté sur l'enfant

« Une fillette, au visage marqué par une malformation, s'approche d'un petit garçon installé à califourchon sur un camion-porteur. La petite fille ébauche un mouvement de la jambe pour faire comprendre qu'elle veut prendre place, elle aussi, sur le camion. Le garçon lui dit : "t'as ton nez coupé !", tout en lui aménageant une place derrière lui. Et ils s'élancent tous deux à travers la pièce. »

Les auteures du livre *L'intégration collective de jeunes enfants handicapés* apportent cette observation.

Elles poursuivent :

« Paul a exprimé sans anxiété apparente qu'il a vu une différence chez Sabine. Est-ce pour lui une anomalie ? Rien n'est sûr. Il semble plutôt que ce soit la découverte d'une particularité qu'il remarque sans inquiétude. Cela ne l'empêche pas d'adopter Sabine comme compagne de jeu. Aucun adulte n'aurait pu avoir la réaction franche et directe de Paul, car le visage dysmorphique de Sabine fait appel à notre imaginaire le plus trouble.

Contrairement aux enfants, les adultes anticipent l'avenir et imaginent pour cette petite fille la charge d'obstacles présents et à venir que son handicap, ne manquera pas de provoquer. La vision de ce visage est, pour l'adulte, synonyme de rejet possible, son propre rejet d'abord, mais aussi, en projection, celui des autres et de la société dans son ensemble.

C'est pourquoi, les adultes ne formulent pas verbalement leur impression, en toute spontanéité, comme le fait Paul, car ce petit garçon de deux ans et demi n'y voit, lui, qu'une différence qu'il nomme sans préjugé. » Par cette citation, nous percevons que ce qui peut être une spécificité est plutôt du ressort de nos représentations, de façon générale sur la différence, quelle qu'elle soit. Néanmoins, il peut y avoir, effectivement, besoin d'une adaptation du collectif, des pratiques des professionnels pour l'accueil d'un enfant à besoins spécifiques.

Les professionnels qui ont l'habitude de travailler avec des enfants, et notamment des enfants à besoins spécifiques, le disent : avant toute chose, il faut considérer l'enfant pour ce qu'il est, c'est-à-dire avant tout, un enfant.

Rencontrer d'autres enfants, d'autres adultes est nécessaire. Son univers familial ne peut, à lui seul, constituer son environnement.

Etape 3

Penser des pratiques d'accueil

Comme pour tout enfant, les professionnels de la petite enfance jouent un rôle auprès des enfants. Dans un contexte favorable, l'enfant va se développer (ou/ et se stabiliser) sur les plans sensoriel, moteur, cognitif, langagier, social, affectif, mais aussi dans sa capacité d'adaptation.

Toutes ces dimensions sont entremêlées et chacune d'elles exige de mettre les autres en jeu. Cependant, l'EAJE n'a pas pour mission de soigner l'enfant, ni de lui faire faire des progrès. L'EAJE doit être un lieu où les enfants passent un temps, sans souci de progrès ou de performance tout en étant dans un environnement bienveillant.

Pour ce faire, il s'agit d'actualiser le projet pédagogique, de favoriser la communication avec l'enfant, de favoriser la séparation et les retrouvailles, de prendre en compte l'individu dans le collectif et de favoriser les supports à la relation.

Actualiser le projet pédagogique :

Inclure une réflexion sur l'actualisation du projet pédagogique, dans l'optique d'un accueil de chaque enfant, quel qu'il soit, implique un travail d'élaboration de toute l'équipe. En effet, comme pour les familles en insertion sociale ou/et en difficulté, il est nécessaire d'avoir une vigilance particulière de continuité : continuité auprès des parents pour une qualité des transmissions, notamment. L'institutionnalisation de personne de référence pour l'enfant et sa famille permet une continuité encore plus efficiente. Cela évite une redite pour la famille des difficultés qu'elle peut rencontrer.

Pour l'enfant, l'aménagement de l'espace, le matériel mis à sa disposition :

une pensée pédagogique peut être travaillée pour favoriser cette inclusion.

Favoriser la communication avec l'enfant :

Pour les professionnels, la question de la communication avec l'enfant sera peut-être centrale car elle peut être complexe.

Certains enfants ne regarderont pas dans les yeux, n'auront peut-être pas d'expression du visage permettant de lire ses émotions (sourire, grimace...), ne répondront peut-être pas directement aux sollicitations *du professionnel*. *C'est pourquoi, l'observation fine* va être nécessaire pour tenter de donner du sens : quels sont ses gestes, *postures ou mimiques pour marquer son assentiment, ou son refus ?*

Quelles sont ses capacités motrices ? Comment faire ? Que dire ? Que comprend-il ? Il est important de garder à l'esprit que ce travail d'observation est vrai pour tout enfant, c'est un outil qui doit être développé. Beaucoup d'auteurs traitent de l'observation dans les pratiques professionnelles (E. Bick, W. R. Bion, E. Pikler ; cf. *Accompagner l'enfant à construire son identité et appréhender l'altérité*. Maryse Hendrix, dans le guide *L'inclusion des enfants en situation de handicap dans les milieux d'accueil de la petite enfance* dit plus précisément : « La communication avec l'enfant handicapé mettra certainement les professionnels de la petite enfance en difficulté à certains moments. Pourtant, leurs compétences spécifiques constituent un grand atout : plus que d'autres travailleurs, ils excellent en effet à décoder des besoins qui ne sont pas exprimés par la parole. En cela, ils détiennent sans le savoir une expertise en matière de handicap. »

A noter :

Des outils intéressants existent autour de la communication : Makaton, français signé (www.makaton.fr). Ces formes de communication sont intéressantes car elles s'adressent à tous sans aucune distinction. Plusieurs EAJE qui les pratiquent disent tout le bien pour les très jeunes enfants, de ces « plus » et la découverte de potentialités qu'ils n'imaginaient pas. Par exemple, un établissement a mis en place un lexique de 20 mots en langue des signes.

Favoriser la séparation et les retrouvailles :

L'enfant à besoins spécifiques, lui aussi, doit pouvoir bénéficier d'un accueil extrafamilial.

En effet, se séparer, c'est-à-dire savoir partir, revenir, se retrouver, est important pour l'enfant comme pour ses parents, notamment pour sa figure d'attachement.

En effet, ces enfants et leurs familles vivent souvent dans un confinement familial, leur permettre une ouverture est une mission des EAJE.

Prendre en compte l'individu dans le collectif :

Le travail en EAJE inclut un aspect collectif mais aussi une nécessité de prendre en compte l'individu dans le collectif.

Ici, créer de petits groupes d'enfants, développer des conditions de jeu qui favorisent les relations entre enfants, avoir de l'empathie sera également nécessaire.

Réfléchir à la répartition des enfants :

accueil dans une section en fonction du niveau de développement ? De même que l'aménagement de l'espace, penser les moments de transition. Mais n'est-ce pas déjà le travail quotidien en EAJE ?

A noter :

Selon Herrou et Korff-Sausse, dans *L'intégration collective de jeunes enfants handicapés* (pp. 22-23) « Habituellement, l'intégration est pratiquée de manière individuelle, c'est-à-dire qu'elle consiste à accueillir un seul enfant handicapé dans un groupe d'enfants normaux. Une recherche sur l'intégration de l'enfant handicapé en crèche et en maternelle, [...] mettait en évidence la solitude de l'enfant handicapé intégré dans un groupe. [...] Dans ces situations, l'enfant ne rencontre aucun enfant comme lui [...]. C'est une situation lourde à porter : tout seul, "pas comme les autres". [...] c'est pourquoi nous estimons qu'on ne peut parler véritablement d'intégration que sous sa forme collective, à savoir l'accueil simultané de plusieurs enfants atteints de handicaps divers au sein d'un groupe d'enfants valides... »

Favoriser les supports à la relation :

- Des supports du quotidien : sons, chansons, comptines, instruments de musique, taper, frapper... motricité...

- Des supports plus spécifiques qui sont enrichissants pour tous :

- livres à toucher : site *Les doigts qui rêvent* (www.ldqr.org) ;

- livres à « lire dans le noir » : site Benjamins Média (www.benjamins-media.org) ;

- l'établissement peut s'enrichir d'un espace d'exploration sensorielle de type Snoezelen (www.petrarque.fr/maisons-de-retraite/snoezelen.html), adaptable dans beaucoup de lieux avec peu de moyens ;

- des matériels à picots ;

- des idées peuvent provenir de catalogue spécialisé type Hoptoys (www.hoptoys.fr).

Mais attention, il ne s'agit pas de « tomber » dans l'activisme. Pour certains enfants à besoins spécifiques, peut-être sera-t-il nécessaire de stimuler l'enfant. Ce qui importe est la qualité de présence. Etre là, s'installer dans le groupe, répondre aux invitations des enfants à jouer ou à parler.

Étape 4

Identifier les outils spécifiques à l'accueil

Etablir un projet d'accueil individualisé (PAI) comme par exemple en France

Les professionnels devront se conformer au projet d'accueil individualisé établi entre l'établissement et la famille, comme l'énonce la circulaire n° 2003-135 du 8 septembre 2003 relative à l'accueil en collectivité des enfants atteints de troubles de la santé : « Un projet d'accueil individualisé (PAI) est mis en place pour un enfant atteint de maladie chronique, d'allergie ou d'intolérance alimentaire, accueilli en collectivité. C'est notamment le cas pour l'enfant qui fréquente une crèche ou une halte-garderie, une école, un collège, un lycée ou un centre de vacances ou de loisirs. »

Identifier les aides financières existantes pour l'accueil du jeune enfant dans le cadre du handicap

Identifier les partenariats

Des partenariats peuvent se nouer pour l'accompagnement des enfants à besoins spécifiques.

Évitez les erreurs

Pensez en termes de « déficit(s) », de « manque(s) » induit implicitement pour le professionnel une volonté de combler des manques. En agissant ainsi, cela peut limiter l'autonomie de l'enfant, par une trop grande anticipation du professionnel, qui ne laisse pas la place à l'enfant d'agir. Cela peut avoir pour effet de ne considérer l'enfant qu'à travers sa particularité et non plus, en premier, comme un enfant. Le travail d'équipe, d'analyse de la pratique, de temps de régulation doit permettre l'élaboration d'une pensée qui ne nie pas la réalité de l'enfant mais qui peut la prendre en compte pour un accompagnement bienveillant.

Un exemple :

Je suis directeur d'un EAJE, nous allons accueillir pour la première fois un enfant à besoins spécifiques.

Un membre de l'équipe me demande comment cet enfant se manifeste-t-il aux autres ?

Quelle autonomie a-t-il ?

Ici, il faudrait privilégier, comme pour tout enfant qui arrive dans un EAJE, un temps d'observation par une personne référente. Celle-ci au fil du temps pourra, en élaborant une connaissance fine de l'enfant, répondre à ces questions. Le professionnel dans son souci de bien accueillir l'enfant peut vouloir anticiper de façon importante la venue. Cependant, cela n'est pas toujours souhaitable, car le risque est de voir l'enfant à travers ce qui va en être dit et non à travers l'observation de cet enfant précis et de ce qu'il fait.

Bibliographie

- Collectif, *L'inclusion des enfants ayant des besoins spécifiques*, VBJK, Gand, 2010
- Collectif, *L'inclusion des enfants en situation de handicap dans les milieux d'accueil de la petite enfance*, - *Guide de formation à l'attention des professionnels de la petite enfance 0-3 ans*, FILE asbl, mars 2013, à télécharger sur le site de FILE asbl
- Cour des comptes, « *L'accueil des enfants de moins de 3 ans* », novembre 2013 : rapport consacré à la politique d'accueil des enfants de moins de 3 ans, à télécharger sur le site de la Cour des comptes
- Comité interministériel du Handicap, « *Handicap : Le défi de l'égalité* », *Relevé de décisions*, 25 septembre 2013, à télécharger sur le site du ministère des Affaires sociales et de la Santé
- « *Développer l'accueil des enfants en situation de handicap dans les structures petite enfance* », Chorum, février 2012
- C. Herrou, S. Korff-Sausse, *L'intégration collective de jeunes enfants handicapés*, Éditions Erès, 2007

